Interview de **Laurent Lubrano**, directeur général de **Fonroche Lighting**

« Faire évoluer le regard porté sur l'éclairage public »

Directeur général de Fonroche Lighting, nouveau partenaire de l'ADGCF, Laurent Lubrano décrypte les enjeux contemporains de l'éclairage public pour les collectivités. Interview.

1/ Quelles sont les principales activités de Fonroche ?

Fonroche Lighting conçoit, développe et fabrique à Agen des solutions d'éclairage solaire autonome. Nous disposons aujourd'hui d'une gamme complète, de l'éclairage public à la mise en valeur des sites et du patrimoine, en passant par le balisage avec notre gamme Nowatt by Fonroche Lighting.
Au-delà des équipements, nous accompagnons également les collectivités dans l'analyse de leur patrimoine d'éclairage, la définition de leur stratégie de rénovation et la maîtrise de leurs investissements sur le long terme.
Notre approche vise à éclairer mieux, au juste besoin, tout en réduisant les consommations, les coûts d'exploitation et la dépendance au réseau électrique.

2/ Quels sont les enjeux auxquels vous faites face aujourd'hui ?

Le principal enjeu est de faire évoluer le regard porté sur l'éclairage public.
Face à la hausse des coûts de l'énergie, de la maintenance et des infrastructures, ainsi qu'au vieillissement des réseaux, les collectivités doivent désormais raisonner en coût patrimonial sur plusieurs décennies.
À cela s'ajoutent les enjeux de transition écologique, de biodiversité, de sobriété et de résilience.
Notre rôle est donc de proposer des solutions techniques, mais aussi d'apporter aux décideurs les éléments nécessaires pour arbitrer leurs investissements dans la durée.

3/ Comment percevez-vous l'échelle intercommunale dans votre stratégie de développement ?

L'échelle intercommunale nous paraît particulièrement pertinente car elle permet de dépasser la seule approche de l'équipement pour inscrire l'éclairage dans un véritable projet de territoire.
Mobilité, balisage, mise en valeur, zones d'activités, transition énergétique, biodiversité, aménagement ou mutualisation des moyens sont autant de sujets qui dépassent souvent les limites communales.
L'intercommunalité peut apporter une vision stratégique et une capacité d'ingénierie, tout en laissant aux communes leur rôle de proximité.
Pour Fonroche, c'est donc une échelle essentielle pour construire des politiques d'éclairage cohérentes, maîtrisées et adaptées aux réalités de chaque territoire.

4/ Comment accompagnez-vous concrètement les collectivités dans leurs choix d'investissement ?

Notre démarche consiste d'abord à partir du patrimoine existant, de son état, de ses coûts d'exploitation et des usages réels.
Nous construisons ensuite plusieurs scénarios de rénovation permettant de comparer les investissements, les coûts de maintenance, les consommations et les risques sur le long terme.
L'objectif n'est pas d'imposer une solution, mais de donner aux élus et aux directions générales une vision claire pour arbitrer leurs priorités et bâtir une trajectoire adaptée à leur territoire.

5/ Quelle place l'éclairage solaire peut-il prendre dans les politiques publiques de demain ?

Le solaire ne doit pas être considéré uniquement comme une alternative technique au réseau électrique. Il peut devenir un véritable outil d'aménagement du territoire : création ou rénovation d'éclairage sans travaux lourds de réseau, maîtrise des coûts futurs, autonomie énergétique, résilience et adaptation fine aux usages. Selon les situations, il peut compléter l'existant ou constituer une solution structurante dans une stratégie patrimoniale globale.